

# Baigts Infos



## ☐ Sommaire

- |   |                                       |    |                               |
|---|---------------------------------------|----|-------------------------------|
| 1 | Mot du Maire                          | 7  | Souvenirs d'Antan             |
| 2 | Réunions du Conseil Municipal en 2009 | 8  | Etat Civil 2009               |
| 3 | L'école                               | 9  | Site Internet - Communication |
| 4 | le Centre Communal d'Action Social    | 10 | Jeux                          |
| 5 | le Mot des Associations               | 11 | Vie Pratique                  |
| 6 | la Bibliothèque                       |    |                               |



# 1. Le Mot du Maire

□ Le programme du Parlement en ce début d'année s'inscrit sous le signe des collectivités locales. La principale mesure fiscale est la suppression de la taxe professionnelle.



Le remplacement de la taxe professionnelle, s'il se traduit en 2010 par un niveau de ressources équivalent à celui de 2009, entraînera à terme pour les communes et les communautés de communes des conséquences financières importantes, qu'il est difficile d'appréhender globalement.

La réforme des collectivités locales fait débat depuis de long mois. Tout en affirmant la nécessité de redéfinir l'architecture territoriale et de clarifier les compétences de ces différents niveaux, les maires ruraux ont exprimé avec force à plusieurs reprises leur hostilité aux dispositions du projet de réforme territoriale qui menacent l'existence des communes et affaiblissent les territoires et leurs représentants.

Dans une lettre ouverte adressée au premier ministre et aux parlementaires de la république, nous demandons à être entendus.

Nous nous opposons à toutes les mesures qui progressivement transformeront l'intercommunalité coopérative et volontaire en intercommunalité contrainte, menant à la disparition des communes.

Nous nous opposons également à la création du conseiller territorial qui se traduira par des cantons ruraux moins nombreux, plus vastes, au détriment d'une présence de proximité à laquelle nous sommes habitués et attachés (3000 conseillers territoriaux remplaceraient 6000 conseillers généraux et régionaux).

Christian PALETTE



## 2. Les réunions du Conseil Municipal

---

*Voici le résumé des thèmes abordés lors des réunions du Conseil Municipal, qui retracent l'organisation et la vie de la Commune. L'assemblée s'est réunie à sept reprises :*

- 06 février 2009
- 13 mars 2009
- 25 mars 2009
- 28 mai 2009
- 15 juillet 2009
- 09 novembre 2009
- 16 décembre 2009

### Les Travaux : aménagements de la place et du presbytère



**Presbytère** : il a été mis un terme au bail au 31 décembre 2008 afin les travaux envisagés puissent être réalisés. La Commune a proposé à l'évêché un contrat temporaire pendant la durée du chantier, aucune réponse n'a été donnée.

Le desservant a continué à occuper les lieux jusqu'à son départ en fin d'année pour prendre d'autres fonctions dans une autre paroisse. La Commune n'a été informée de ce départ ni par l'occupant ni par l'évêché

**En ce qui concerne les travaux proprement dits**, il a été décidé de lancer la procédure administrative pour le logement locatif social en même temps que celle du Presbytère. En effet l'attribution de subvention par le Conseil Régional est conditionnée à la réalisation de logement locatif social ou de commerce. D'où la nécessité de lancer la procédure de consultation de façon concomitante.

Les travaux du second logement seront réalisés en même temps que celui du Presbytère puisque les conditions ont changé (départ du desservant hostile au projet).

La consultation pour les logements et la place a été réalisée en septembre. Pour mémoire, c'est le PACT du Béarn qui est maître d'œuvre pour les logements ; Pays Paysage (cabinet Maïté FOURCADE et Isabelle METAYER) et le PACT du Béarn se partagent cette mission pour la Place des Embarats.

La Consultation a donné les résultats suivants :

### Les Logements

Lot	Entreprise	Montant H.T
1 – Gros œuvre	Sarl ICHAS 64270 LABASTIDE VILLEFRANCHE	52 719.00 €
2- Charpente/Couverture	Sarl COMMARIEU 64300 BAIGTS DE BEARN	20 209.91 €
3- Menuiseries extérieures	Ets LABIELLE – 64370 ST MEDARD	13 346.00 €
4- Menuiseries intérieures	Menuiserie LABAT 64270 SALIES DE BEARN	16 798.00 €
5- Plâtrerie	4Sarl LAFARGUE 64270 SALIES DE BEARN	20 808.00 €
6- Plomberie	Eurl LAFFITTE 64300 CASTETIS	16 668.00 €
7-Electricité	Eurl LAFFITTE 64300 CASTETIS	10 315.19 €
8-Carrelage	Sas Joël LESCA 40400 TARTAS	7 999.09 €
9- Peinture	Sarl PENE Francis 40330 ARSAGUE	19 976.00 €
10-V.R.D.	EIFFAGE 64300 ORTHEZ	68 214.45 €

La répartition entre les deux logements est la suivante :

		Logement 1 Presbytère	Logement 2 Logement Palulos	TOTAL
<b>1</b>	<b>Gros œuvre</b>			
	Sarl ICHAS	26 742.00	25 977.00	<b>52 719.00</b>
<b>2</b>	<b>Charpente</b>			
	Sarl COMMARIEU	13 068.21	7 141.70	<b>20 209.91</b>
<b>3</b>	<b>Menuiseries ext</b>			
	Ets LABIELLE	7 655.00	5 688.00	<b>13 346.00</b>
<b>4</b>	<b>Menuiseries int</b>			
	Menuiseries LABAT	8 474.50	8 323.50	<b>16 798.00</b>
<b>5</b>	<b>PLATRIERIE</b>			
	Sarl LAFARGUE	9 795.00	11 013.00	<b>20 808.00</b>
<b>6</b>	<b>Plomberie</b>			
	Eurl LAFFITTE	8 370.00	8 298.00	<b>16 668.00</b>
<b>7</b>	<b>ELECTRICITE</b>			
	Eurl LAFFITE	5 546.59	4 768.60	<b>10 315.19</b>
<b>8</b>	<b>CARRELAGE</b>			
	Sas LESCA	4 205.67	3 793.42	<b>7 999.09</b>
<b>9</b>	<b>PEINTURE</b>			
	Sarl PENE	10 549.50	9 426.50	<b>19 976.00</b>
<b>10</b>	<b>VRD</b>			
	EIFFAGE		68 214.45	<b>68 214.45</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>94 406.47</b>	<b>152 647.17</b>	<b>247 053.64</b>

**Subventions :** Le Conseil Général a informé d'un accord de principe pour une participation de 31 962 € (25 % de 127 847 €), ceci pour la partie Presbytère. La D.G.E.(Etat) a été attribuée pour 25 569.47 €.

Pour le second logement, le financement est différent. Les demandes de subvention vont être faites sur la base du résultat de la consultation (participation de l'Etat, du Conseil Général, de la Région)

## **Aménagement de la place**

Lot	Entreprise	Montant H.T
1 - Gros œuvre	EIFFAGE 64300 ORTHEZ	232 234.45 €
2- Espaces Verts	Espace Forêt DEMARSAN 64300 BONNUT	17 634.36
<b>TOTAL H.T</b>		<b>249 868.81 €</b>

Le Conseil Général n'étudiera ce projet qu'en 2011, une subvention ayant déjà été accordée pour la place de la Mairie.

Après une interruption involontaire des travaux à la fin du printemps, nous espérons que le chantier sera bouclé dans les prochaines semaines.



## **Assainissement**



**Travaux au lotissement Arriou de L'Ous** : L'entreprise HASTOY a dû déplacer une canalisation .Ces travaux ont fait l'objet d'un avenant de 3 865 € H.T.

Le Conseil Général a participé à hauteur de 8 500 € pour la partie d'extension du réseau depuis le stade.

**Assistance technique** : Le Conseil Général propose de signer une convention d'assistance technique pour le suivi de la station d'épuration. Cette prestation était assurée jusqu'à lors de manière informelle. Compte tenu du tarif appliqué par le Conseil Général (4 cts par habitant avec un seuil de recouvrement de 750 €) le coût pour le service sera nul.

**Embarats** : un passage caméra a été réalisé avant le début des travaux d'aménagement de la place.

**Rapport annuel du Service Assainissement Collectif** : il a été adopté à l'unanimité.



Les **comptes administratifs** des 3 budgets communaux se résument ainsi :

Compte Administratif Multiple Rural		Compte Administratif Service Assainissement	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>FONCTIONNEMENT</b>	
Dépenses	12 244.41	Dépenses	22 797.97
Recettes	23 484.54	Recettes (dont 5 666.37 d'excédent 2007 reporté)	28 490.57
<b>Excédent de</b>	<b>11 240.13</b>	<b>Excédent de</b>	<b>5 692.60</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>INVESTISSEMENT</b>	
Dépenses	17 196.12	Dépenses	37 096.48
Recettes	11 693.27	Reste à Réaliser dépenses	38 300.00
<b>Déficit de</b>	<b>5 502.85</b>	<b>Total Dépenses</b>	<b>75 396.48</b>
<b>Soit un excédent global de</b>	<b>5 537.28</b>	<b>Recettes (dont 38 044.69 d'excédent 2007 reporté)</b>	<b>72 653.78</b>
		<b>Déficit de</b>	<b>2 742.70</b>
		<b>Soit un excédent global de</b>	<b>2 949.90</b>
Une somme de 5 502.85 euros sera affectée à l'investissement		Une somme de 2 742.70 € sera affectée à la section d'investissement	

Compte Administratif Commune	
<b><u>Section d'Investissement</u></b>	
Dépenses	<b>229 165.10</b>
Reste à réaliser* :	11 110.00
Recettes	<b>191 101.75</b>
Reste à réaliser :	0.00
<b><u>Section de Fonctionnement</u></b>	
Dépenses	<b>359 105.03</b>
Recettes	<b>503 903.28</b>
<b><u>Résultat de clôture de l'exercice</u></b>	
Investissement : Déficit de	<b>38 063.35</b>
Fonctionnement : Excédent de	<b>144 798.25</b>
<b>Résultat global : Excédent de</b>	<b>106 734.90</b>

Une somme de 49 073.35 euros (déficit de 38 063.35 + reste à réaliser en dépenses 11 110) sera affectée à la section d'investissement

*\*Reste à réaliser : Dépense engagée l'année N, que l'on reporte sur l'exercice N + 1 en cas de paiement prévu avant le vote du Budget Primitif.*

Les **3 budgets primitifs** ont été votés à l'unanimité.



## Budget Communal

### Section d'investissement

DEPENSES 716 664  
RECETTES 716 664

### Section de fonctionnement

DEPENSES 558 300  
RECETTES 558 300

### En ce qui concerne les programmes d'investissement, les crédits suivants sont prévus :

*Acquisition de mobilier-matériel	10 000
*Eglise	35 000 (réfection toiture)
*Aménagement Les Embarats	325 000
*Cimetière	1 200 (columbarium)
*Presbytère	135 000
*Second Logement Presbytère	100 000
*Maison des Services	1 000
*Salle des Sports	2 000
*Aménagement place Mairie	3 800

### Vote des taux

Dans le cadre du vote de ce budget, les taux d'imposition sont fixés ainsi :

TAXES	TAUX VOTÉS 2008	BASES 2009	TAUX VOTÉS 2009	PRODUIT 2009
T.H	9.01	796 700	9.19	73 216
F.B	10.35	685 700	10.56	72 410
F.N.B	23.21	39 300	23.67	9 306
TOTAL				<b>154 932</b>

### Versement anticipé du Fonds de Compensation TVA

La Commune aura la possibilité de récupérer la TVA l'année suivant les investissements alors qu'il fallait attendre deux ans auparavant.

Une convention sera signée avec l'Etat dès lors que les conditions sont remplies : les prévisions d'investissement 2009 devront dépasser la moyenne des investissements réalisés de 2004 à 2007.

## Budget assainissement

### 1 - Budget Primitif

Le budget primitif du service assainissement est adopté à l'unanimité :

#### Section d'investissement

DEPENSES	50 953
RECETTES	50 953

#### Section de fonctionnement

DEPENSES	23 869
RECETTES	23 869

### 2-Redevance assainissement

Sur proposition de la Commission des Finances, les tarifs de la redevance assainissement sont fixés ainsi :

Abonnement	9.15 € (inchangé)
Prix au m3	0.90 €

Des dégrèvements ont été accordés à des abonnés qui ont eu des consommations exceptionnelles liées à des fuites d'eau.

## Budget Multiple Rural

Le Budget Primitif 2009 du Budget Multiple est adopté à l'unanimité :

#### Section d'investissement

DEPENSES	17 056
RECETTES	17 056

#### Section de fonctionnement

DEPENSES	20 890
RECETTES	20 890

## Comptes de Gestion

Les comptes de gestion dressés par Monsieur le Trésorier d'Orthez, conformes aux comptes administratifs, sont adoptés à l'unanimité pour les comptabilités Commune, Service Assainissement, Multiple Rural et Lotissement Domblides.

Une délibération de principe est prise pour mettre un terme à la comptabilité annexe du lotissement Domblides.

*Divers* : des décisions modificatives ont été acceptées pour tenir compte de l'achat de matériel et pour tenir compte du résultat de la consultation pour les marchés des Logements (Presbytère et second logement) et de la place des Embarats.

*Emprunts* : l'assemblée a donné mandat à Monsieur le Maire afin de solliciter les emprunts liés aux marchés cités ci dessus.

## Le personnel communal

Secrétariat : Madame Caroline LAPEYRE a remplacé Audrey PÉAN pendant ses congés de maternité.

Félicitations à la toute jeune maman d'une petite Alizée.



### **Deux emplois contractuels ont été créés,**

● *Emploi d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe, sur une base de 17.50 heures par semaine, pour une durée de un an. L'agent recruté sera affecté à l'entretien du patrimoine (bâtiments et espaces publics).*

● *Emploi d'adjoint d'animation, sur une base de 1h20mn par jour, pour une durée de trois mois, à compter du 1<sup>er</sup> mars. L'agent sera affecté à la surveillance des enfants pendant la pause méridienne.*



**Transformation d'emplois** Des emplois sont transformés afin de faire bénéficier les agents concernés d'un avancement de grade, suite à la réussite d'un examen professionnel ou dans le cadre de la promotion interne.

**Service Médecine Professionnelle** : Une nouvelle convention sera signée afin de tenir compte de l'évolution de la réglementation : visite médicale tous les deux ans au lieu de la visite annuelle (sauf poste particulier)

### **Assurance et Protection statutaire :**

● Assurance : après consultation, la collectivité a choisi DEXIA SOFCAP pour couvrir les risques liés au personnel communal : Taux : 4.80 % pour les agents relevant de la CNRACL (personnel de + de 30 heures) et 0.85 % pour ceux relevant du régime général (personnel statutaire de – de 30 heures et agents auxiliaires). Le contrat est signé pour 4 ans.

● Adhésion à nouvelle prestation : un accord est donné pour adhérer à une nouvelle prestation liée à un service mis en place par le Centre de Gestion : Il s'agit d'aider les collectivités et leurs agents à faire face à des situations d'inaptitude au travail. (aide au maintien dans l'emploi ou reclassement en cas d'inaptitude)



## Intercommunalité – Services Extérieurs



### Communauté de Communes :

**Voirie** : une modification dans l'attribution des crédits annuels est à l'étude.

**Aménagement entrée du bourg** : une réunion a eu lieu en Mairie afin de discuter du projet de rond point au niveau de la salle polyvalente. Y participaient la Mairie, la CCCO, le Conseil Général. La solution d'une « chicane » pourrait être retenue si le rond point ne pouvait être réalisé. La CCCO devrait installer un panneau annonçant la limitation de vitesse à « 50 », entrée d'agglomération en arrivant de Ramous.

**Site internet** : une page est mise à disposition des collectivités afin de diffuser des informations. Le livret d'accueil établi par la commission « accueil information » a servi à alimenter la page « Baigts ».

**Charte du réseau de lecture publique** : la convention a été renouvelée avec la ville d'Orthez-Ste Suzanne jusqu'au 31 décembre 2011.

*Madame Cathy CAZEMAJOR sera déléguée auprès de la commission culture en remplacement de Mme PIGELET-PATHOUOT.*

**Syndicat d'Electrification** : Il s'appellera désormais Syndicat d'Energie des Pyrénées Atlantiques » Les statuts de ce syndicat ont été modifiés pour tenir compte de l'extension du périmètre d'intervention avec l'arrivée de nouvelles collectivités non adhérentes.



**Renforcement ou extension de réseau** : des accords de principe ont été donnés à l'occasion d'instruction de documents d'urbanisme :

- Renforcement Poste Castéra
- Lotissement Arriou de l'Ous : renforcement à prévoir avec création de poste. Coût estimé de la part communale : 5995 € H.T
- Secteur Lagourgue : extension de réseau pour construction maison d'habitation

Les travaux de création de poste secteur Castéra ont été réalisés courant de l'été.

**SIVU Base de Plein Air** : La Commune de Sarpourenx souhaiterait se retirer de ce regroupement.

**Syndicat des 3 Cantons : adduction d'eau potable** : Le rapport annuel d'activité 2008 est approuvé.

**Service Incendie et secours** : La Commune paie une participation au Conseil Général pour ce service. En 2009, le montant de la participation représente pour la collectivité une augmentation de 7 043 euros, compte tenu du nouveau mode de calcul de répartition. Un courrier a été adressé à la Madame la Présidente. Devant le nombre de communes qui ont protesté, le Conseil d'administration a décidé un lissage sur 4 ans. La participation communale pour 2009 sera de l'ordre de 7.300 euros au lieu des 12 000 prévus initialement.

**Convention d'assistance avec l'Etat** : Les services de l'Etat (D.D.E.) interviennent auprès des Communes pour des assistances techniques diverses – l'instruction des documents étant la principale. La collectivité peut continuer à bénéficier de ces services. Aussi, une convention est-elle nécessaire. Le Maire est habilité à la signer. Il en coûtera 185.62 € par an.

Les ex D.D.E. sont devenues D.D.E.A (Direction Départementale de l'Equipeement et de l'Agriculture). Elles s'appelleront désormais D.D.T.M. (Direction Départementale des Territoires et de la Mer).



## Voirie

La Commune a été assignée devant le tribunal de Grande Instance de Pau par un propriétaire aux motifs que la collectivité a empiété sur sa propriété à l'occasion d'anciens élargissements de voirie et qu'elle a installé une borne incendie sur sa propriété, **sans autorisation**. (ce qui est inexact, un accord verbal ayant été donné par le propriétaire)

**Fauchage** : des observations ont été formulées suite à des travaux de fauchage des talus par temps de pluie.

**Programme travaux 2009** : Les trottoirs de la toute Impériale ont été remis à neuf. Le chemin de Grihou a fait l'objet d'une réfection avec amélioration d'évacuation des eaux pluviales. Un riverain avait accepté des travaux de talutage de son terrain afin de faciliter cet écoulement, mais cela s'est finalement avéré inutile.

**Dénomination de voies** : Les voies suivantes ont été baptisées:

- La déviation du groupe scolaire (ex allée Grimal) : « Allée Rousseau »
- Chemin reliant la RD 415 à la Rue de la Carrère : « Chemin de Lacoureyette »
- Nouveau lotissement : « Lotissement Arriou de l'Ous »
- Chemin des Embarats depuis la place de la Mairie : « Impasse des Embarats »



## Vie Locale – Associations...

**Les foulées de Fébus** ont organisé la course Nature Pais d'Orthez sur la commune. La salle des sports avait été mise à la disposition de l'Association.

**Maison de la Chasse** : L'association des Chasseurs a construit un bâtiment démontable sur le site de la Cuma. Cet abri sera un lieu de rassemblement des chasseurs. Il leur permettra de procéder au dépeçage du gibier après les battue, dans de bonnes conditions d'hygiène. La Commune a aidé cette association avec la mise à disposition du personnel communal pour la réalisation de la dalle et la prise en charge de matériaux à hauteur de 4 000 € environ. Une convention interviendra entre la Cuma et l'association.

**Utilisation des salles communales** : Une convention d'utilisation de locaux sera signée entre la Commune et chaque association utilisatrice de façon régulière de salles communales, pour l'exercice de leurs activités.

**Club de Basket** : le point a été fait avec ce club après une année de fonctionnement en fusion avec nos voisins de Ramous.

**L'ASB** a fusionné avec Bérenx. Notre club de foot s'appelle désormais « *Baigts Bérenx Football Club*. »



## La Poste



LA POSTE

Depuis quelques années, les dirigeants de la Poste essaient de confier la gestion d'une Agence Postale à la commune. Les conseillers s'y sont toujours opposés.

Les usagers ont pu constater l'évolution du service qui est passé du statut de bureau de poste avec la présence d'un receveur à temps complet (+ 1 agent à mi temps) et des services complets (tri du courrier, conseil financier ...), à celui d'agence postale.

En fin d'année, la Direction de la Poste, suite à une réunion en mairie, a adressé un courrier où elle demandait au Conseil Municipal de se prononcer sur la création d'une Agence Postale Communale avant le 31 décembre 2009, sous peine de ne pas pouvoir bénéficier des conditions en vigueur à ce moment là, et ceci en prévision du changement de statut de la Poste.

L'assemblée a délibéré dans les termes suivants :

*« Le Conseil Municipal, à l'unanimité, rejette de signer une convention d'Agence Postale Communale, dans la précipitation, sous prétexte d'une possible modification des conditions de convention au 1<sup>er</sup> janvier 2010.*

*Restant attaché à la présence d'un bureau sur le territoire, n'excluant pas l'hypothèse de créer une agence Postale Communale, il donne mandat à Monsieur le Maire afin qu'il négocie avec les responsables :*

### 1) Le maintien des conditions actuelles à savoir

-  « Pas de transfert de charge au détriment de la Collectivité Locale : effectivement, l'indemnité compensatrice versée à la Commune s'élève à 855 € par mois ; sa revalorisation annuelle est assise sur l'indice de la hausse des prix en France.
-  Engagement sur la pérennité du partenariat : actuellement, la convention peut être signée pour une période de 9 ans, renouvelable une fois à l'initiative du Maire, soit 18 ans.
-  L'offre de service postale dans une APC est la même que celle d'un bureau de poste rural sur les produits et opérations courrier/colis ; il est également possible d'y vendre des recharges téléphoniques depuis cet été.

2) Le principe d'un partenariat avec engagement financier de la Poste pour l'aménagement de la Maisons des Services dans laquelle serait intégrée cette Agence Postale.

3) Engagement sur la pérennité du partenariat : signature de la convention pour 18 ans. »



## Salon de coiffure

Un changement propriétaire est intervenu le 1<sup>er</sup> décembre. Melle Gaëlle CAIXHERINO vous accueille dans le salon redécoré pour l'occasion.



## Patrimoine

**Projet Maison des Services :** Une rencontre a eu lieu avec les infirmières et les médecins afin de déterminer leurs besoins. L'Agence Publique de Gestion Locale\* sera contactée pour proposer un aménagement dans le bâtiment partiellement utilisé par la Poste aujourd'hui (cette prestation est assurée dans le cadre de la cotisation annuelle au service technique). Une esquisse a été présentée à l'assemblée. Le site pourrait recevoir un lieu d'accueil pour la petite enfance.

*\* L'Agence Publique de Gestion locale est un établissement public créé à l'origine par un syndicat de Communes. L'Agence propose une aide aux collectivités qui y adhèrent Dotée de techniciens et de spécialistes en matière juridique, elle apporte à la collectivité une aide dans des domaines divers : aide technique, aide administrative, aide informatique.*

**Logements locatifs :** le CCAS a sollicité la SOEMH pour étudier l'extension du foyer logement. Ce projet a été validé par le Conseil d'administration de la SOEMH. La convention sera signée avec la commune, propriétaire du terrain.

**Cimetière :** Un columbarium a été installé dans le nouveau cimetière.

Les tarifs proposés à

 350 € pour une concession de 15 ans

 680 € pour une concession de 30 ans

seront fixés à l'occasion de l'adoption du règlement.



Un projet d'aménager le lieu de collecte des déchets est à l'étude en collaboration avec les services techniques de la CCCO. Le but est de supprimer la fosse actuelle, et de la remplacer par des containers.

### **Proposition de vente de terrain à la Commune :**

La collectivité s'est vue proposer l'achat d'un terrain en vue de la réalisation de lotissement : parcelles B 1237 et B 1239.

A 10 voix pour, 2 contre et 2 abstentions, l'assemblée s'est prononcée favorablement à cette acquisition sous réserve que les parcelles soient libres de toute occupation et dégagées de tout bail.

**CARTE DE LOCALISATION ??**

## Eau Potable

**Alimentation perturbée** : dès le début de l'année, l'alimentation en eau a été perturbée sur le haut service. Des surpresseurs individuels ont été installés chez les abonnés de l'impasse Labasse.

Les usagers du hameau ont manifesté leur « ras le bol » auprès de la Mairie et du Syndicat.



A la demande de la Commune, une réunion a eu lieu au siège du Syndicat en présence de la SAUR, de la Mairie et de représentants d'usagers.

Une réunion de travail a été programmée pour étudier la possibilité de construire un réservoir. L'éventualité d'une alimentation par St Boès est également évoquée.

Ce sont finalement deux réunions qui se seront déroulées, l'une à Baigts, la seconde à St Boès.

La solution du château d'eau obligerait à installer un surpresseur. Dans l'immédiat, une première option est choisie : celle d'alimenter le chemin Parabeou depuis St Boès jusqu'à la propriété « Le MORVAN ». Cette solution donne entièrement satisfaction aux abonnés qui subissaient des coupures incessantes.

D'autre part, le service des Eaux de St Boès avance la possibilité de remettre en service le réservoir du « Camp Romain »

Des travaux d'installation d'une conduite sont prévus entre le réservoir Coustalet et le Chemin Bellevue afin de relier les deux secteurs. Ainsi, l'eau provenant de St Boès pourrait alimenter le secteur du hameau jusqu'au chemin Séré, l'eau arrivant de St Girons serait envoyée sur le réservoir Coustalet.

**Entretien des poteaux incendie** : L'entretien des Poteaux incendie effectué par la SAUR a eu des conséquences non seulement sur le réseau mais également sur des branchements chez les particuliers. Nombreux sont ceux qui ont subi des dégâts des eaux ou sur les chauffe eau suite à un excès de pression. Un courrier a été adressé à la SAUR.

**Interventions de la SAUR** : Le temps d'intervention de la SAUR est jugé trop long quant il s'agit de réparer de petites fuites.

**Travaux réseau** : La conduite d'eau a été remplacée chemin de Séré l'été 2009. Un poteau incendie a été installé, coût de 2 010 € H.T. La réfection de la voie prévue en 2009 va être reportée pour laisser le temps aux tranchées de se stabiliser.

## Environnement

### **Place de la Mairie :**

Une tonnelle sera installée le long de la passerelle. A la demande de la commission environnement, Pays Paysage établira un projet d'embellissement de la place de la Mairie (plantations).



Le site où sont implantés les containers secteur Bellevue, a été arboré.



**3<sup>ème</sup> Prix du concours des Villages fleuris en 2009 !** Félicitations aux agents des services techniques (Voir page de couverture).

La remise des prix du **concours « Maisons fleuries »** a été organisée le 14 novembre, en même temps que la remise du certificat de parrainage pour chaque enfant né en 2008.

**Une pollution des ruisseaux** a été signalée. Ce phénomène qui tend à se répéter a été déclaré à la D.D.E.A. (Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture).

### **Evènements climatiques (...Suite)**

2009 a été marquée par des évènements climatiques qui ont eu des effets désastreux pour certains d'entre vous (incendie, inondation) mais également sur le patrimoine communal. Lors de la première réunion d'après la tempête les élus ont souhaité souligner l'absence de coordination et d'organisation, avec une absence remarquée des services EDF.

**Plantation de pins du Comun :** l'expert a estimé la perte à 60 %.



**Les bâtiments communaux :** (après expertise)

-  L'Église : la réfection de la toiture et la peinture de la chapelle ont été pris en charge par l'assurance
-  Le logement communal et la salle des sports ont été réparés par l'entreprise Commarieu et TOIT ZINC
-  L'éclairage public du hameau attend toujours l'intervention de l'entreprise malgré la multitude de relances.

Le coût de ces réparations s'élève globalement à 31 000 €, intégralement remboursées par l'assurance.

## Ecole

**Entretien** : la cour a été regoudronnée



**Sécurité** : la mallette PPMS a été constituée – Il s'agit d'une mallette comprenant du matériel nécessaire dans l'attente de secours, dans le cas de confinement obligatoire.

**Enseignants** : Melle Aurélie MAZQUIARAN assure les fonctions de Directrice depuis la rentrée de septembre, elle a en charge le cycle 3.

### **Cantine scolaire :**

Suite à une demande de la commission scolaire et des parents d'élèves, l'organisation de la cantine a été modifiée, à titre d'essai, en assurant deux services.

L'inefficacité du système, tant pour les enfants que pour le personnel nous a fait revenir à l'organisation précédente. Le poste supplémentaire (agent d'animation) créé au mois de mars à titre d'essai a été maintenu à la rentrée pour l'année scolaire.



*Règlement intérieur cantine : un projet de règlement intérieur a été adopté par l'assemblée municipale après avis du Conseil d'Ecole. Le document a été remis à chaque famille.*

*La Charte de Bonne Conduite qui accompagne ce document fera l'objet d'une étude en classe afin de sensibiliser les enfants aux problèmes d'indiscipline et d'incivilité remarqués depuis quelques temps.*

## Points Divers

**Motions :** des soutiens ont été apportés à l'entreprise CELANESE, aux agents de la Poste (lutte contre la fermeture des bureaux de proximité) et aux Maires Ruraux de France (contre le projet de réforme des collectivités territoriales)

5 ouvriers de l'ADAPEI ont effectué un stage d'une semaine (entretien espaces verts)

**CUMA :** un problème d'évacuation des eaux pluviales persiste sur le terrain.

**Vandalisme :** Les bâtiments publics, le mobilier urbain sont l'objet d'actes de vandalisme. Ces phénomènes se répètent à chaque vacance scolaire. Le Conseil Municipal souhaite faire passer un message à l'attention de ces jeunes qui pourraient faire l'objet de poursuites si ce comportement persiste. Les élus regrettent aussi la réaction de certains parents quand leurs enfants font l'objet de remontrances.

**Achat de matériel :** du matériel a été acheté pour les services techniques : taille haie, débroussailleuse, tronçonneuse et godet hydraulique.

Le défibrillateur a été commandé (1 756 € HT). Il sera installé à la salle de sport ; une formation sera assurée.

**Plateforme mutualisée d'Administration Electronique :** Une convention sera signée avec l'Etat afin de transmettre à la Préfecture, par voie dématérialisée, les décisions soumises au contrôle de légalité.

**Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement :** l'assemblée accepte une adhésion volontaire à cette instance. La cotisation sera de 190 € par an.

**Population :** l'INSEE a communiqué le chiffre officiel de la population au 1<sup>er</sup> janvier 2010 : **819**.

**Utilisation des salles :** quelques problèmes de gestion de salles sont évoqués (utilisation concomitante de la Maison Pour Tous et l'aire de sport).

**Acceptation de don :** Le lauréat du Concours « Baigts aux Artistes » organisé par l'Amicale Laïque a offert le tableau à cette association. L'Amicale Laïque fait don de ce tableau à la Commune. Il est exposé en mairie.



### 3. L'école

---

Dans le cadre du projet d'école, les élèves seront amenés à mieux connaître leur village, à travers des visites dans le village, des rencontres avec les personnes: le maire, le personnel du village, rencontre avec des artisans...

D'autre part, dans le cadre d'une éducation à la citoyenneté, les élèves sont sensibilisés au respect de l'environnement dans lequel ils vivent, grâce au tri des déchets, collecte, recyclage, mais sont aussi alertés sur les conséquences de dégradations commises sur les biens ou les personnes, ainsi que sur l'importance de la sauvegarde et du respect des lieux publics et privés du village.

*L'équipe enseignante*

### 4. Le Centre Communal d'Action Sociale

---

OUI / NON ???

## 5. Mot des associations

---

Comité des Fêtes	page 22
Ainés Ruraux	page 23
micale Laïque	page 24
Basket-Club Batchois	page 25
France-Espagne Pêche	page 26
A.S. Baigts Football	page 27
Association des Parents d'Elèves	page 28
Société de chasse	page 29
Hill-Climbing Béarn Team	page 30

Le **défibrillateur** a été installé dans le hall de la salle des sport et accessible pendant les activités sportives.

Les associations seront prochainement invitées à une démonstration de son fonctionnement.

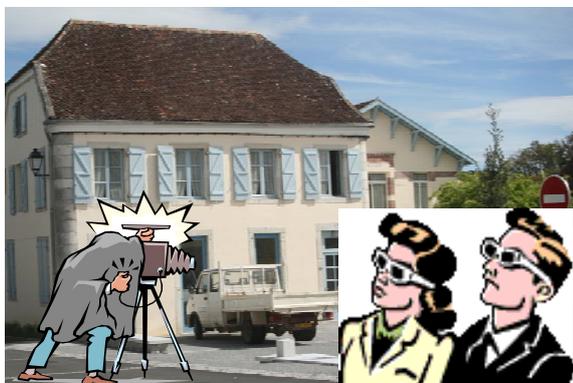
La Cyberbase de la C.C.C.O. réalise avec quelques Batchois le **clip vidéo sur la commune**. Ce clip sera mis en ligne sur le site internet communal et communautaire.

Le montage du clip reste à finir et toutes les personnes intéressées par la technique de la vidéo sont les bienvenues !



Contactez-nous au  
06 89 01 29 46

[cbb.bearndesgaves@orange.fr](mailto:cbb.bearndesgaves@orange.fr)



# Comité des fêtes



## ● Animations 2009

### Carnaval 2009

Bonne affluence pour le défilé et la crémation de San Pansar. Des petits jeux pour les plus jeunes sur la place de la Mairie ont permis une petite halte avant le traditionnel gouter à l'Amicale Laïque

### Fêtes 2009, le Béarn à l'Honneur !!

- Vendredi Soir : La soirée crise (tout à l'€) à l'Amicale Laïque animée par la Sono Fébus a connu un bon succès.
- Samedi Matin : le désormais incontournable déjeuner à la fourchette avec les fameux gras-doubles a rassemblé les lève tôt !!
- Samedi Soir : La soirée Béarnaise et notamment le repas à l'Amicale Laïque n'a pas eu le succès attendu !!!

En revanche bonne fréquentation pour le bal à la Grotte !

- Dimanche Midi : Baisse de la fréquentation aussi pour le repas du dimanche midi ; Bon succès des jeux de quilles
- Dimanche Soir : Les plus courageux ont terminés ce week-end festayre autour des traditionnelles grillades.



## ● Animations 2010

Carnaval : Nous tenons à remercier l'ensemble des participants pour cette édition 2010 qui a connu une très bonne fréquentation avec environ 60 enfants !!!

La bonne météo de la journée a permis à tous de défiler dans les rues du village ; de récupérer quelques bonbecs sur la place de la Mairie ; de se mettre à l'ombre à l'aire de jeux pour voir San Pansar prendre feu et enfin de profiter d'un petit gouter à l'Amicale Laïque.

### **Fêtes 2010 : (Programme en cours de réalisation)**

Vendredi 27 Aout : Soirée à l'Amicale Laïque

Samedi 28 Aout : Petit déjeuner / Concours de pêche pour les enfants / Clown / Soirée repas à l'Amicale Laïque / Bal

Dimanche 29 Aout : Repas à la Grotte / Animations / Grillades de clôture

**L'ensemble du comité des fêtes espère vous faire partager de bons moments durant ses manifestations, en espérant vous voir de plus en plus nombreux lors des prochains rendez-vous. Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles, la municipalité pour son soutien ainsi que nos différents partenaires.**

**Venez nous rejoindre au Comité !!!**

Dates à retenir :

**FÊTES DE BAIGTS les 27-28-29 Août**

Info : pour vos repas de famille le Comité des fêtes dispose de vaisselle – renseignements en mairie

# Ainés Ruraux - En Aban Toustem



## Activités 2009 :

- Invitation à la maison de retraite de L'A-D-A-P-E-I-« merci à tous pour vos délicates attentions ».
- Assemblée générale suivie du repas au restaurant les voyageurs à Puyoo.
- Repas du sanglier, à la salle pour tous ; tous nos remerciements aux chasseurs pour leur générosité.
- Participation au concours culturel : 17<sup>ème</sup> / 83.
- Les sorties de Juin ( à la cité de l'espace à Toulouse ) et de Septembre ( à Fontarrabie ,Dantcharia , Espelette) ,ont obtenu un franc succès !
- Aux jeunes du comité des fêtes : Merci pour votre super goûter dansant toujours très apprécié !
- Sortie goûter pour le club du Jeudi à l'auberge Escudé-Quillet à Biron.
- Jeux et goûter pour le club le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Jeudi après-midi de chaque mois, à l'exception du mois d'Août.



***Retraités, ne restez pas seuls, venez nous rejoindre pour un moment de détente et de convivialité !***

***Tout au long de l'années nous sommes présents aux : réunions de secteur, assemblée générale à Mourenx, journée de la rencontre, journée de la solidarité à Orthez animée par la très belle voix de David Olaizola .***

***L'année se termine par le traditionnel goûter de Noel offert par le club à ses adhérents.***

***Début d'année, Assemblée Générale suivie d'un repas au restaurant du Lac de Luc à Pouillon. Au mois d'avril, grâce à nos amis les chasseurs, que nous remercions beaucoup, nous avons organisé le repas du sanglier au restaurant du lac de Luc à Pouillon, ce qui a été une bonne réussite.***





L'Amicale Laïque est un panaché de jeunes et de vieux" comme le dit si bien Papa Schultz, un mélange donc d'expérience et de fougue, le tout dirigé de main de maître par notre Président vénéré !

L'Amicale Laïque s'efforce de proposer des animations variées (culturelles, sportives ou festives) comme en témoigne le bilan 2009 :

## ● Activités 2009 :

- soirée théâtre du 06/03 avec la compagnie de la Saligue qui nous a interprété "Volpone ou le Renard" ;



- vide grenier du 29/03 qui a remporté un vif succès ;
- le traditionnel Rallye le 06/05 suivi d'un repas-concert avec "Gladys";
- "Baigts aux Artistes" le premier week-end de septembre qui a été très arrosé !
- soirée théâtre du 28/11 avec Charabande qui nous a interprété "Théâtre sans animaux";
- soirée Téléthon du 04/12 avec un excellent concert jazz de la Nouvelle-Orléans du groupe "Les Petits Baigneurs"



*N'oublions pas évidemment le "Sports-Loisirs" avec des sorties pédestres dominicales mais également des sorties VTT qui sont rendues célèbres par la participation de personnages illustres : Papa Schultz (voir plus haut), le Grand Mendès, la délicieuse Véronique, Magnum, Obama, El Pozo, Le Colonel Klink et notre désiré Chou Farci !*

## ● Agenda 2010 :

- Rallye le 1er mai suivi d'un repas-concert ;
- tournoi raquettes suivi d'un apéro-concert animé par un jeune groupe "Les Busoks" le 12 juin ;
- *Baigts aux Artistes*: 3<sup>ème</sup> rendez vous en septembre prochain ;
- reprise de la saison théâtre à l'automne.

**Adishatz !**

*Pour tous renseignements ou pour louer notre salle, vous pouvez vous adresser au président Mr Urbistando Serge (05.59.65.35.52) ou au secrétaire Mr. Castaingts Christian.*



OUI / NON ???

# France-Espagne Pêche



Toujours sous la houlette de notre association, les pêcheurs de l'ADAPEI ont encore connu cette année mille difficultés de pêche sur le gave: poissons pas mordants, voire absents des sites habituels. Prévisions plus optimistes pour 2010, de nombreux alevins ayant été remarqués dans les herbiers de brodeuse.

Le traditionnel concours de pêche international S. VALDARRA (Espagne) a encore vu cette année la victoire d'une équipe de SARAGOSSA suivie de près, à la 2<sup>ème</sup> place, d'une équipe S. FRANCE ESPAGNE PÊCHE.

Notre association, mai le 10-12.1990 fête cette année ses 20 ans: CAMARERA!! ORRA BOTELLA, POR FAVOR!



# Entente Baigts/Bérenx Football



Depuis notre dernière rencontre faite par le biais de ce bulletin, qui représente pour notre association un rendez-vous privilégié avec ses supporters, le club a poursuivi son bonhomme de chemin, avec beaucoup de satisfactions mais aussi d'incertitudes. Petits et Grands ont respecté leurs engagements, honoré leurs rendez-vous, tout en connaissant diverses fortunes. L'école de foot maintient le cap, à savoir éduquer tous ces jeunes garçons et filles(2) dans un esprit de partage, respect et fairplay. La météo de cet hiver n'a pas facilité le travail des responsables, mais, faut reconnaître que nous avons la chance d'avoir des salles polyvalentes à portée de crampons (quand elles sont libres!) Le fait de pouvoir enchaîner les entraînements donne de la valeur au travail réalisé par nos éducateurs, et même si dans ces catégories le plaisir doit primer sur les performances, les difficultés d'apprentissage de ce sport sont bien présentes. Aussi juste un mot pour tous ces responsables qui font un travail remarquable. J'espère que très prochainement, un véritable statut reconnaissant leur engagement sera instauré. Responsable, Dirigeant, bénévole, cette espèce pourtant en voie de disparition, n'en est pas pour autant à ce jour protégée. Qu'ils soient tous remerciés pour leur dévouement.

Côté public, c'est une grande satisfaction. Vous êtes en effet toujours plus nombreux et nombreuses à venir en notre compagnie passer vos dimanches après-midi, et j'ai envie de vous écrire, qu'il faut continuer et ne rien lâcher, nous avons tellement besoin de vous. Nos résultats en dépendent et si à ce jour notre équipe première est classée quatrième avec deux rencontres en retard, c'est en partie grâce à vous. Nos vétérans font honneur à leurs couleurs, et le foot à sept redresse magistralement la barre (3è à ce jour). Le bilan comptable de notre équipe fanion en cette fin de trimestre 2010 est négatif. 6 défaites d'affilée coupe et championnat compris et je dois vous l'avouer l'équipe réserve reste une désillusion au regard de ses objectifs. Le manque d'effectifs se fait ressentir. Blessures, absences n'ont en aucun point facilité le travail des responsables qui cette fin de saison vont devoir composer avec les disponibilités. On se doit de faire mieux. Renforcer nos licenciés en nombre pour l'avenir restera une priorité. Cependant, il ne manque pas grand-chose à cette bande de copains pour connaître une totale réussite.

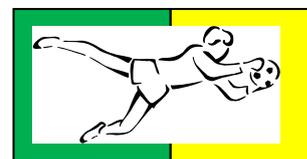


Enfin notre association a eu l'honneur d'organiser le tirage des demi-finales des différentes coupes en présence de Jean Michel Larqué en personne. Cette soirée fera date dans la vie du club, et restera comme un grand moment d'échanges pour petits et grands. Cela restera également une reconnaissance du District de Football envers le travail accompli par tous les membres de notre association. Alors il nous faut garder confiance et ne pas perdre de vue que le football reste avant tout un jeu. A suivre.

Bien amicalement.

C Bordenave.

*Président*



# Association des Parents d'Elèves



Cette année encore grâce à ses différentes manifestations, l'APE a permis aux enfants de notre école de participer à de **nombreux projets pédagogiques**.



Les différentes ventes organisées (gâteaux, chocolats, crêpes du loto,...) ont permis d'augmenter le solde existant et donc de multiplier les sorties pour les 3 cycles.

Ainsi les enfants ont pu aller au cinéma voir le Petit Nicolas (cycles II et III), l'Ours et le magicien (cycle I) et Océan pour les 3 cycles.

Mais aussi partir en car vers des endroits plus ou moins loin : Pau, Socoa, la ferme de Tony...



L'APE prend en charge la totalité de tous les déplacements en car ou en train, ce qui est une somme conséquente lors du bilan de fin d'année.



L'APE finance également l'achat de matériel sportif (ballons, cage de sport), un cadeau de Noël pour chaque cycle, le goûter de Noël, l'achat de dicos pour les élèves partant en 6<sup>ème</sup> ...

Le bilan financier, malgré toutes ces sorties et achats, reste positif et permettra donc de mettre en place d'autres projets pour l'année prochaine.

L'année scolaire s'est conclue par le repas de la fête de l'école où le nombre convives a été une satisfaction pour l'APE.

Durant cette année la mobilisation des parents a été correcte mais la nécessité de se renouveler est évidente afin que l'investissement de certains qui sont toujours là ne disparaisse.

La Présidente  
*Sandra GAHAT*



## Une fin de saison riche en événements

La saison 2009-2010 s'est terminée par le traditionnel repas « chasseurs- propriétaires » servi pour la première fois dans notre relais de chasse où une cinquantaine d'invités ont pu apprécier , préparé de main de maître par Robert Langles et Roger Hourdebaigt , le sanglier sous diverses formes , en sauce et rôti sans oublier la garbure préparée « avec amour » par notre ami Marc Carrasquet et son équipe.

Ce moment de convivialité fût également l'occasion pour remercier au travers d'un apéritif offert par notre association, toutes les personnes qui ont permis la **réalisation de notre « relais de chasse »**.

Un grand merci fût ainsi fait à **Mr Palette** et son équipe Municipale représenté ce jour là par Mr Urbistondo, qui ont permis que le projet puisse voir le jour, de même un grand merci aux deux présidents de la Cuma Mr Laherrere et Mr Lavignotte pour leur accueil, avec une mention particulière à notre ami et conseiller Mr Guy Pémartin pour son aide précieuse.

Il faut souligner la présence lors de cette inauguration de Mr Placé qui a honoré ce moment en rappelant la qualité du travail réalisé par les associations de chasse pour le maintien de la faune sauvage et la nécessaire gestion de l'équilibre entre la faune, l'agriculture et la sylviculture et a rappelé , comme cela ce fait sur notre commune , le maintien d'un certain état d'esprit en maintenant la chasse comme un élément social dans nos campagnes tout en préservant les traditions locales pour une chasse ouverte à tous.

Avant de conclure ce moment , un grand merci fût fait à tous nos adhérents, aux membres actifs, aux membres du bureau pour leurs engagements et leurs participations pour la réalisation de ce relais de chasse, avec sans mettre plus les uns que les autres en avant , une pensée particulière pour André Bartolini qui dans un moment difficile pour lui et sa famille, a tout de même permis par son travail ,la réalisation de notre relais.

Nous avons pour projet, entre autre, grâce à ce relais de chasse, d'accueillir jeunes et moins jeunes, qui souhaiteraient connaître mieux la chasse afin de leur donner de bon argument afin de rejoindre la belle famille des amoureux de la faune sauvage et de notre beau territoire.



INAUGURATION DU RELAIS DE CHASSE ET REPAS CHASSEURS-PROPRIÉTAIRES

## Comptage nocturne

Le 2 AVRIL dernier, nous avons réalisé notre comptage annuel nocturne afin de valider la santé de la faune sur notre territoire. Ce comptage se réalise de nuit ,en véhicules 4x4 , avec autorisation de la Préfecture , muni de puissants projecteurs afin de comptabiliser en suivant un circuit bien déterminé et identique d'une année sur l'autre la population animale et en analysant les résultats ou du moins les écarts afin de déterminer l'évolution de telle ou telle espèce.

A noter la bonne santé de la population de chevreuils, la difficulté du lapin à faire face à la maladie et un léger recul du lièvre.

Fort de ce constat un effort particulier, avec l'aide de la fédération sera mis en place afin de renforcer la population de petits gibiers comme le Lièvre et le faisan.

Voilà pour nos dernières infos et je vous dis à bientôt dans un prochain numéro.

Pour plus de renseignements sur la chasse ou notre association, n'hésitez pas à nous contacter aux numéros et adresses suivantes .

*Le Président de la Société de Chasse de Baigts de Béarn.*

### Contacts :

Marc CARRASQUET : 342 chemin Serres - 64 300 Baigts de Béarn 05.59.65.33.41

Dominique LABASTE : 1227 chemins Serres - 64 300 Baigts de Béarn 06.83.93.05.67

Bernard LAHITTE : 432 chemin du Riche - 64 300 Baigts de Béarn 06.89.02.68.18

Thierry MANESCAU : 228 impasse Labasse - 64 300 Baigts de Béarn 05.59.65.36.61 / 06.80.47.07.70

Thierry MARLAT : 119 chemin Tilhete - 64 300 Baigts de Béarn 06.86.96.99.39

# Hill Climbin Béarn Team



## Hill-Climbing Béarn Team

Membre du club ADCM d'Arrette



... et les  
**Montées  
Impossibles.**



### 2010 HCBT passe au Nitro

Bénéficiant du soutien indéfectible du club ADCM, Guilhem Mousques pilote cette année la Harley Davidson de John Abadie avec laquelle il gagna le titre de champion de France en 1997. Avec ses 200cv gavés de nitrométhane, les sommets nous attendent et nous allons tout faire -et même plus- pour nous tailler une place dans le top ten des pilotes français.

**Tel est notre objectif pour cette saison au guidon de cette machine d'exception.**



En 2009, le HCBT avait inscrit deux prototypes au championnat national. Si les résultats ne furent pas vraiment ceux escomptés, cette saison fut quand même riche en enseignements et découvertes.

Elle fut aussi l'occasion de tisser plus de contacts au sein de ce sport et de développer notre partenariat avec le club ADCM d'Arrette de John Abadie, organisateur pour la première fois en France d'une épreuve comptant pour le championnat européen en Aout 2009.

A ce propos nous avons réalisé (avec l'accord de la FFM) un dvd retraçant cette journée.

Celui-ci est en vente via notre site pour la modique somme de 10€. Les bénéfices sont intégralement reversés sur le compte du club pour la saison 2010



Pour plus d'informations nous concernant,  
N'hésitez pas à vous rendre sur notre site  
<http://hillclimbingbearnteam.com>



## 6. Bibliothèque



La bibliothèque offre aux habitants de Baigts et des alentours l'accès à la lecture.

Pour la modique somme de 5€ par an, et selon modalités, tout le monde peut emprunter des livres 4 par personne, enfants ou adultes pour une période d'un mois maximum.

La bibliothèque est en cours d'informatisation, ce qui permettra l'accès pour tous au catalogue de la médiathèque d'Orthez et aux autres bibliothèques du réseau quand celles-ci seront informatisées. Sur présentation de votre carte d'abonné de Baigts, vous pouvez prendre la carte d'abonné à la médiathèque d'Orthez pour seulement 5€ de plus.

Les lecteurs déjà inscrits à la médiathèque, peuvent bénéficier des services de la bibliothèque de Baigts.

Durant l'année 2009, nous vous avons proposé différentes animations ;

- Le 9 juillet, une balade contée sur les chemins de Baigts ;  
Pascale Ségura, a su par son professionnalisme et son amour de la nature, nous faire découvrir ou redécouvrir nos sentiers pédestres.  
Très bon après-midi pour la quinzaine de participants.



Cette année, le thème d'animation proposé par le réseau de lecture était : *Frontière(s)*.

- Les 14 octobre et 18 novembre, un atelier dessin et peinture a réuni les enfants qui ont dessiné un pays imaginaire et ensuite confectionné le drapeau de ce pays.



- Le 14 novembre, un apéro-lecture autour du thème, « ces livres qui passent les générations » a réuni une dizaine de personnes qui ont pu discuter sur ces livres que l'on peut lire à tout âge.



Pour l'année 2010, d'autres manifestations sont prévues, mais pour l'instant, le calendrier n'est pas défini.

Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

Tel. : 05.59.65.32.24

Mercredi de 10 h à 11 h 30  
Jeudi de 15 h 30 à 16 h 30  
Vendredi de 17 h à 18 h 30  
Samedi de 10 h à 12 h

Les personnes intéressées par la vie de la bibliothèque et qui veulent donner un peu de leur temps sont les bienvenues. Pour cela il suffit de s'inscrire à la bibliothèque ou à la mairie.

## 7. Souvenirs d'antan

---

Je ne retrouve pas le texte !  
Quelqu'un l'a-t-il dans ses  
papiers ???

*Berthe,*

*Disparue en mai 2010*



*Publié avec l'autorisation de la famille de Berthe*

## 8. Etat Civil 2009

---



### *Naissances 2009*

CHUQUET Gabriel

DARDY- -DULAU Louma

HOAREAU Thaïs

SAN AUGUSTIN Estéban Daniel François



### *Mariages 2009*

LASSALLE-ASTIS Nathalie

∞

CAMI Didier

SIMIAKOS Karine

∞

GARROUTEIGT Jean Philippe



### *Décès 2009*

BIZIERE Maël Stéphan

LABÉ Elise

LALANNE Julia

LESBORDES Georgette Zélie

LUZIER Ibritt Marie-France

PATHOUOT Blanche Pierrette Jeanne



## 9. Sites Internet - communication

La commission Info-Accueil-Information **élabore actuellement le site internet de la commune de Baigts de Béarn**. Il reprend dans un premier temps les rubriques trouvées dans le livret d'accueil afin de présenter notre commune.

Il sera complété d'un certain nombre de rubriques facilitant la communication des informations et les échanges entre tous.

Des liens permettront de joindre les sites des associations communales.

Comme tout site internet, son intérêt est lié à l'utilisation que vous en ferez. Nous vous inviterons donc à nous communiquer vos remarques et observations afin de le faire évoluer et répondre à vos attentes. Merci de patienter encore un peu avant sa mise en ligne avant la fin de l'année 2010.

Nous vous rappelons que le site internet de La Communauté de Communes du Canton d'Orthez donne de nombreuses informations sur les **activités et manifestations** qui se déroulent sur le territoire à travers :

- un AGENDA indiquant les prochaines manifestations –bandeau à droite de la page d'accueil,
- une ACTUALITE retraçant les évènements et autres activités passés, en cours ou à venir.

Si vous, **associations, particulier**, souhaitez contribuer à la vie du site et y inclure des dates pour l'Agenda ou des articles pour l'Actualité, deux personnes sont vos correspondants pour la commune de Baigts :

- Bernadette BOUCHS – secrétaire de mairie ☎ 05.59.65.33.09      ✉ [commune-baigts-de-bearn@wanadoo.fr](mailto:commune-baigts-de-bearn@wanadoo.fr)
- Emmanuel PARENT – conseiller municipal ☎ 05.59.65.35-50      ✉ [maison.mounich@orange.fr](mailto:maison.mounich@orange.fr)

Vous pouvez leur envoyer vos informations pour quelles paraissent ensuite sur le site de la CCCO.



[www.cccorthez.fr](http://www.cccorthez.fr)

*Petit mot d'excuse...*

*Malgré les bonnes volontés et résolutions prises par chacun d'entre nous, le Baigts Info arrive de plus en plus tard dans vos boîtes aux lettres. Pour que cela cesse, nous allons essayer de mieux nous organiser et vous proposer le **Baigts Info 2011 dès le printemps prochain**. Merci aux associations de jouer le jeu et de nous aider à tenir cet engagement.*

*La Commission Accueil, Informations.*

# 10. Jeux

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	
1																						
2																						
3																						
4																						
5																						
6																						
7																						
8																						
9																						
10																						
11																						
12																						
13																						
14																						
15																						
16																						
17																						
18																						
19																						
20																						
21																						

## Vertical

V1 Durant la seconde guerre mondiale, le village de Sault-de-Navailles se trouve coupé en deux par sa ligne qui suivait la route d'Espagne

V 3 Non-dit - Notre territoire se situe à celui de la Chalosse, du Pays Basque et de la Bigorre

V 5 Saison – La nouvelle mairie de Salles-Mongiscard y a emménagé.

V 6 Il est utile à Salies-de-Béarn – On le fait à l'aide des caisses jaunes.

V 7 elles réjouissent nos oreilles, nos pieds et nos mains durant les fêtes

V 9 Son nouveau Plan Local comprend 20 sentiers, accessibles aux marcheurs et aux VTT - « Toquoy si gaouses », « touches-y si tu ôses » est celle d'Orthez

V 11 aucun doute, c'est une pratique désormais indispensable pour faire maigrir nos poubelles. La CCCO vous y aide et encourage!

V 12 « acronyme » de l'hôpital

V 13 monnaie japonaise

V 14 c'est un des moyens de communication de la CCCO, avec le bulletin d'information

V 15 on y trouve (trouvait?) le château de Candau, construit en 1600

V 17 la CCCO en compte 16789 - Village où l'on trouve la Tare de las Mounellas

V 19 de routes ou d'arbres, elles ont donné leur nom à Ramous. – Il y en a eu beaucoup cette année.

V 21 Village dont le nom gascon signifie robuste, vigoureux - Ce Béarn est composé des communes du canton de Salies-de-Béarn et des Communautés des Communes de Sauveterre-de-Béarn, Navarrenx et Orthez

## Horizontal

H 1 Deux espaces ouverts à tous les particuliers de la CCCO pour trier leurs déchets encombrants, verts, bois, gravats, électriques et électroniques - On l'héberge ou le monte près du lycée Francis Jamme

H 3 Il est maire d'Orthez à l'occasion de la création du SIVOM en 1965 - Depuis l'automne 2008, elle prolonge dans les villages la collecte de mémoires organisée en partenariat avec le Centre Socioculturel d'Orthez.

H 5 mutualiser les moyens et additionner les forces pour faire ce que les communes ne peuvent pas faire seules H 7 A Saint-Boès, il est dit "romain", mais a peut-être 25 siècles en réalité - municipale, elle permet d'enrichir les apprentissages, de mettre en valeur les solistes et faire naître des vocations

H 9 Ce village est traversé par une voie romaine appelée Via Sarrazena, reprise au Moyen Age par les pèlerins de Compostelle

H 10 Pour ou contre sa présence dans nos Pyrénées ?

H 11 Pour aller plus vite à Bordeaux...

H 13 L'origine du nom de Bonnut nous indique la position de ce village par rapport à la Chalosse – Elle est fréquente au printemps

H 15 Académicien français et Prix Goncourt, il a donné son nom à la nouvelle, et bienvenue, médiathèque. - Il fait la richesse de notre territoire et lui a permis d'acquiescer le Label Pays d'Art et d'Histoire

H 17 autrefois 117, elle est aujourd'hui baptisée RD817

H 19 Président de la Communauté de Communes du Canton d'Orthez - Il peut être architectural, patrimonial, culturel ou gastronomique...

H 21 Découvertes à Saint-Girons-en-Béarn, elles eurent la faveur des curistes jusqu'aux années 60, et les écarteurs landais en étaient les principaux clients, pour soigner les tumades – Résident de la Tour Moncade – Débat local sur son tracé

# 11. Vie pratique

## ● Mairie :

Duverture du lundi au vendredi de 10h à 12h

☎ 05.59.65.33.09 / 📠 : 05.59.65.33.13

📧 [commune-baigts-de-bearn@wanadoo.fr](mailto:commune-baigts-de-bearn@wanadoo.fr)



## ● Multiple rural : Mr et Mme Labaste

Duverture : du lundi au samedi de 7h à 12h15 et 16h30 à 19h 00  
le dimanche de 8h à 12h (fermé le mercredi après-midi)

☎ 05.59.65.33.04



## ● Salon de coiffure : XXXXXXXXX

Duverture sur rendez-vous

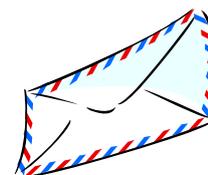
☎ 05.59.67.85.66 (06.73.44.45.89)



## ● La Poste

Duverture du lundi au samedi de 8h30 à 12h

☎ 05.59.65.32.39



## ● Bibliothèque :

Duverture : mercredi de 10 h 00 à 12 h 00    vendredi de 17 h 00 à 18 h 30  
jeudi de 15 h 30 à 16 h 30    samedi de 10 h 00 à 12 h 00

☎ 05.59.65.32.24



## ● Médecins: Dr Anne et Jean-Claude RAMOS

Consultations libres de Anne RAMOS : ☐mardi 17h-19h ☐mercredi : 9h-12h ☐jeudi 9h-11h ☐samedi 10h-12h

Consultations libres de Jean Claude RAMOS : ☐lundi-jeudi-vendredi : 13h30 - 15h / 17h- 19h ☐mardi : 8h-11h

Consultations sur Rendez Vous de Anne RAMOS : ☐lundi- vendredi : 9h-11h ☐samedi : 8h-9h15

✉ : 1134, RN 117

☎ 05.59.65.31.74



## ● Infirmières (soins à domicile) :

Anne Petitot : ☎ 06.07.98.14.96 / 05.59.65.32.03

Christine Chauvin : ☎ 05.59.65.32.03

Véronique Suhas ☎ 05.59.65.32.03

